



Available online at www.sciencedirect.com

SCIENCE @ DIRECT®

L'évolution psychiatrique 69 (2004) 23–30

**L'ÉVOLUTION
PSYCHIATRIQUE**

www.elsevier.com/locate/evopsy

Anthropologie et psychiatrie

Qu'est-ce qu'une clinique de l'exil ?[☆]

A clinical approach to exile

Fethi Benslama^{a,b,*}

^a *Psychanalyste, maître de conférence, université Paris-VII, Paris, France*

^b *Directeur du « Relais » de la cité internationale universitaire de Paris, 19, boulevard Jourdan,
75014 Paris, France*

Reçu le 6 mai 2003 ; accepté le 16 juin 2003

Résumé

Cet article retrace la conjoncture clinique et théorique qui nous a amené à proposer la notion de « clinique de l'exil » depuis une dizaine d'années, pour repenser les troubles psychiques des migrants liés au fait du déplacement. Il s'agit d'une part, d'un abord critique de la psychopathologie de « l'immigration » et de « la transplantation » où prévaut souvent le modèle de la causalité traumatique directe et de la visée adaptative, auquel a succédé le modèle culturaliste de l'ethnopsychiatrie française. D'autre part, il s'agit d'une approche clinique fondée sur l'écoute des patients et de la prise en compte des incidences subjectives du déplacement sur plusieurs générations. La question du « lieu » est apparue au cours de nos travaux comme la question la plus cruciale, dans la mesure où elle met en jeu la dimension de l'habitabilité existentielle et psychique.

© 2003 Publié par Elsevier SAS.

Abstract

This article examines the clinical and theoretical situation that leads us to propose the concept of a 'psychotherapeutic approach to exile' which we have considered for a dozen or so years, in order to re-examine the mental disorders of immigrants linked to the movement away from their place of origin. On the one hand, it involves a critical approach to the psychopathology of 'immigration' and 'transplantation', in which the model of direct traumatic causality and the adaptive target frequently dominates, followed by the culture-based model developed by French ethnopsychiatry. On the other hand, the therapeutic approach involved is based on listening to the patients, and on taking into

[☆] Toute référence à cet article doit porter mention : Benslama F. Qu'est-ce qu'une clinique de l'exil ? *Evol psychiatr* 2004 ; 69.

* Auteur correspondant : M. Fethi Benslama.

account the subjective incidence of moving from place to place over several generations. During our studies, the question of 'place' emerged as the most critical issue to the extent that it is a risk factor, which could have an effect on both existential and psychic habitability.

© 2003 Publié par Elsevier SAS.

Mots clés : Exil ; Lieu ; Espace ; Enfant ; Subjectivité ; Déplacement ; Existence ; Psychopathologie

Keywords: Exile; Place; Space; Child; Subjectivity; Moving; Existence; Psychopathology

Lorsqu'en 1991, nous avons proposé le premier colloque de la Salpêtrière : « Incidences cliniques de l'exil »¹, l'usage du terme « exil » était très rare dans la littérature spécialisée en psychiatrie et en psychopathologie. On avait affaire à des « migrants » des « déracinés » et des « transplantés ». Les intitulés tels que « psychopathologie de l'immigration » ou « de la transplantation » étaient le plus souvent apposés à des observations dominées par le modèle de la causalité traumatique directe et de la pensée adaptative. On peut s'étonner que malgré l'intensité des déplacements au cours du siècle dernier, un vocable aussi riche que celui d'« exil » ait été délaissé, alors qu'il connote une dimension marquante de l'expérience individuelle et collective universelle.

Dans le cas de la psychanalyse, le fait est encore plus surprenant, lorsqu'on sait combien son histoire a été jalonnée d'exils, celui de Freud lui-même à la fin de sa vie, et de beaucoup de ses élèves sous le troisième Reich, au point qu'il n'est pas exagéré de dire comme Sophie de Mijolla [1], que 40 ans après sa naissance, la psychanalyse a vécu en diaspora. Que dans son lexique foisonnant des mots de l'étrangeté, de l'absence, de l'arrachement, de l'advenu ailleurs et de l'évidement substantiel, la notion d'exil manque à l'index de sa pensée, est un fait à interroger. Bien entendu, ce qui est enjeu ici n'est pas simplement le mot « exil », mais la chose à laquelle il se rapporte. Autrement dit, se précipiter sur l'exil comme métaphore, c'est déjà répondre à la question, et il ne restera plus alors qu'à disserter sur l'exil ontologique, délié de son actualité.

En France, Wladimir Granoff a sans doute été, parmi les psychanalystes, le seul qui ait revendiqué le mot dans son histoire personnelle et la trajectoire de ses filiations de Pensée [2]. Et ce n'est pas un hasard que dès lors qu'il s'agit d'exil, l'infidélité et la trahison surgissent immédiatement dans le cortège de ses valeurs, tandis que l'« entre langues », l'intraduisible, hantent la mélancolie de son langage.

Dans son livre *Fragments de langue maternelle* publié en 1979, Jacques Hassoun [3] aborde l'exil, certes d'une manière disparate et allusive, mais en soutenant qu'il est l'affaire de la psychanalyse, en son fond.

La parution en 1986 du livre de Léon et Rebecca Grinberg : *Psychanalyse du migrant et de l'exilé* [4], traduit de l'espagnol, est le premier livre qui porte dans son titre la référence à l'exil en tant que tel, mais en le réservant au déplacement contraint par contraste avec la « migration » qui relèverait d'un acte volontaire. Nous ne retiendrons pas dans nos travaux

Adresse e-mail : benslama@paris7.jussieu.fr (F. Benslama).

¹ Hôpital de la Salpêtrière, 24–25 mai 1991. Les actes de cette rencontre ont été publiés dans les *Cahiers Intersignes*, n° 3, « Parcours d'exil », Paris, 1992.

cette distinction, parce que notre expérience nous montre que la contrainte externe du déplacement est reprise dans le fantasme où elle se ressource, et que tant d'exils volontaires sont attribués dans la parole des sujets à des forces du dehors, c'est-à-dire comme exil de l'Autre. Ce n'est pas là annuler la violence qui préside à la condition d'un réfugié, ni à celle de l'exode consécutif à un génocide, où la tentative de détruire leur « *genos* », détruit du même coup l'exil pour les rescapés [5]. Car l'exil est destructible. L'amalgame d'une série d'événements violents, au profit de l'un d'entre eux ou du dernier, qui se trouve en quelque sorte chargé du maximum de « *malus* » traumatique, abolit la question spécifique de la psychanalyse : qu'est-ce qui fait événement pour un sujet ? À défaut, nous le savons, ce qui apparaît au bout du compte c'est la valeur traumatique de l'événement en soi, et le livre des Grinberg n'échappe pas à ce travers, à cause d'un usage normatif des concepts de la psychanalyse, qui n'est pas pour rien dans les pis-aller substantifs : *le migrant, l'exilé, le déraciné*.

L'introduction du vocable exil vient d'abord de nos patients, dont la faveur nous semblait permettre la sortie du modèle de « l'immigration » dans les discours sociologique, autant que psychiatrique qui ont organisé théoriquement l'effacement subjectif de ceux dont il s'agit.

La sinistrose est l'entité paradigmatique de cet effacement. Cette notion de la psychiatrie du début du siècle (Brissaud 1908) [6], classant d'abord les troubles post-traumatiques des ouvriers bretons « expatriés » dans les grandes villes, va ressurgir après une période de disparition, et être réactualisée pour les immigrants portugais et maghrébins. Comme le souligne Olivier Douville, la parole avec laquelle le patient va exprimer sa souffrance physique puise son lexique dans le code de la machine en panne, et demande aux médecins qui l'expertisent de nommer dans l'ordre de leur discours son dysfonctionnement et de reconnaître son préjudice [7].

La sinistrose porte la radicalisation du traumatisme au degré imaginaire d'un corps qui ne serait plus couvert psychiquement. Le malade présente en effet, son corps comme « ceci est mon corps », un corps acéphale, lancinant d'organes purs, offert pour être transformé en *corpus* médical. La migration vaut alors comme le signifiant d'une sortie du corps de son âme. L'ethnopsychiatrie française a parachevé cet édifice en voulant insuffler à ce corps une âme par sa culture d'origine. « Le migrant » a ici le statut d'un sinistré dont il faut dédommager les souffrances et en recouvrir la nudité par les représentations de la psyché de masse, puisées dans les procédés des guérisseurs.

L'effacement subjectif projeté par ces discours peut rencontrer le consentement des patients à *leur indisponibilité comme sujet*, parce qu'il vient prendre dans le fantasme d'une *obligance à ne pas exister* mais seulement à *subsister*, lorsqu'on est hors de chez soi [8].

Si nous avons systématisé l'usage du vocable « exil » dans sa richesse polysémique, ce n'est ni pour le faire correspondre à un état, ni à un traumatisme, ni à une quelconque structure pathologique, mais à une expérience dans un temps, qui met en cause la totalité du sujet dans son existence et dans le rapport à ses signifiants fondamentaux.

La consultation dans un service de protection de l'enfance de la Seine-Saint-Denis, m'a donné l'occasion, 15 ans durant, de prendre la mesure des incidences subjectives de l'exil et d'en faire un objet d'étude où la question du sujet et du langage vient à se poser dans cette mêlée inextricable qu'est notre monde actuel.

Pour rassembler succinctement les résultats de cette recherche, je les situerai entre deux paroles de patients, l'une dit : « *Je suis ici, mais pas là...* » ; l'autre affirme : « *j'y suis et j'y reste* ». La première est emblématique de la situation de ceux dont l'expérience de déplacement a eu lieu à l'âge adulte ; la seconde concerne plutôt les descendants de ces derniers, qui doivent porter l'héritage psychique de l'exil parental.

« *Je suis ici, mais pas là...* », cette parole énonce un clivage que je n'ai cessé de retrouver sous diverses formes dans la clinique, au point que j'en suis venu à le considérer comme l'indice de la souffrance la plus déchirante de l'exil. À un premier niveau, on pourrait comprendre que le sujet dit qu'il est présent par son corps, mais que son âme est ailleurs. Cependant, la clinique nous a montré que le « pas là » se rapporte à une autre dimension, bien plus cruciale que la présence/absence de la conscience. Elle ressort à une scission que les deux termes *ici/là* nous permettent de saisir. L'un indique *l'endroit* où se trouve celui qui parle, la place concrète, le *hic* latin ; l'autre terme est l'adverbe de lieu, un locatif absolu, qui désigne une présence excédant la localisation physique et allant hors d'elle. C'est cette *excentration* qui donne le lieu comme le *là* pour être, lequel se trouve en l'occurrence, disjoint. Le clivage est par conséquent entre *l'endroit* et *le lieu*, entre le moi et sa fonction de sujet, en tant que le sujet *ex-siste* dehors. Nous sommes ainsi devant un paradoxe : *la maladie de l'exil est la perte du dehors* !

Cette formulation doit être dépliée, car elle est le résultat de maints détours par la clinique. Dans les premiers développements de notre recherche sur l'exil [9], j'ai essayé de décrire à partir de la parole des personnes que j'ai rencontrées, à quoi correspond le « pas là » dans leur expérience. Le tableau fait apparaître des sujets qui ont perdu le sentiment de l'existence ou qui ont l'impression d'avoir deux existences, sans rapport l'une avec l'autre. Leur expression est d'une grande pauvreté subjective ; ils ne peuvent restituer de leur vie depuis dix ou vingt ans que des éléments prosaïques et réduits en général à quelques événements, au regard desquels ils restent extérieurs. Lorsqu'il est possible d'accéder à une histoire interne de l'exil ou de la construire, l'idée du « déchirement » occupe une place centrale. Parfois, ce déchirement est projeté sur l'un de leurs enfants qui est assigné à le porter et à le réparer. Avec certains patients, nous retrouvons aux premiers jours de leur départ, le fantasme ou parfois le geste de *rejet* d'une partie d'eux-mêmes, ainsi que Sandor Ferenczi le décrit dans ses « Réflexions sur le traumatisme » [10] chez les enfants. Tel le cas de cet homme qui jeta son couvre-chef dans la mer au moment où le bateau quittait le quai du pays d'origine. Pour d'autres, c'est la négation de l'exil qui vient au premier plan des processus de défense, jusqu'à ce que le sujet apprenne le décès de l'un de ses proches. Ne pouvant assister aux funérailles, il fantasme sa présence à l'enterrement, mais ne se voit pas *là* au milieu de son groupe. Tout d'un coup peut se déclencher un processus de deuil favorable où le *là* rejoint l'*ici*. Dans d'autres cas, la négation de l'exil cesse au prix d'un effondrement du sujet. Le déclenchement survient après une longue absence du pays d'origine et un retour qui s'avère narcissiquement catastrophique. À plusieurs reprises, nous avons rencontré le scénario d'un retour où le sujet amène avec lui l'un de ses enfants, en général du même sexe, pour lui montrer « les lieux de son enfance ». Il constate alors que « plus rien n'est à sa place » et s'installe dans un état dépressif qui peut donner lieu à une élaboration de l'exil. Le cas des femmes qui vivent une grossesse dans les premiers temps de leur déplacement [11], nous a appris la portée de la distinction dans la langue française entre « donner naissance » et « mettre au monde ». L'expérience de l'exil peut provoquer le sentiment d'appauvrissement, voire du défaut de monde.

Souvent, ces sujets sont tenaillés par le sentiment douloureux d'être sans abri, hantés dans leurs fantasmes et leurs rêves par des images de gares et de hangars, de terrains vagues, de sols menaçant de céder, de maisons sans toit ou laissées vides. Telle personne est comme aspirée par la maison vide qu'elle a construite au pays, à laquelle elle pense sans cesse, mais qu'elle ne peut habiter quand elle y revient, lui préférant un ancien réduit attenant. La demeure qui a représenté tant d'efforts et de sacrifices reste inapprochable, inhabitable. Elle absorbe le *là* de la présence, de « l'habiter » et du « demeurer », qu'aucun retour ne peut arrêter. Ces sujets ne se débattent pas entre les polarités de l'*ici* et du *là-bas* comme on le dit souvent, mais avec l'impossibilité d'être psychiquement dans *un lieu*, ou bien sur le mode du « cantonnement », selon l'expression d'un patient, c'est-à-dire par un forçage. Ils ne sont pas nécessairement dans l'errance, certains peuvent l'être, mais dans une quête éperdue du *lieu*. Or, cette quête du lieu actualise d'une manière parfois dramatique l'*infans*, sous l'aspect de l'enfant abandonné, de l'errance avec un enfant, de l'enfant sacrifié dans la réalité. « J'ai donné un enfant à la France, maintenant j'ai le droit d'y vivre », dit une jeune femme qui a abandonné son nouveau-né, comme si la recherche du lieu convoquait l'ombre muette de l'*infans*, auquel il faut s'arracher, ou l'arracher à soi, pour que le lieu ait lieu. La perte de la langue maternelle dans son usage commun me semble être un élément décisif, elle provoque la perte des signifiants de l'habitabilité psychique dans la parole. Chez certains sujets, un rabattement sur le corps propre s'opère pour y trouver le lieu, mais le corps comme lieu disjoint des signifiants de la langue, est une présence très étrange de l'Autre.

À travers ces quelques éléments, on peut cerner à quoi correspond l'usage rigoureux du vocable *exil* du point de vue psychique. Littéralement, l'exil est *ex-il* : « hors-lieu », puisque le « il » se rapporte à la localité (l'*illia* latin) formant l'*antre* pour le sujet ou l'objet, tel que dans *fournil*, *chenil*, *domicile*. L'exil constitue donc une expérience de l'extériorité à la faveur de laquelle peut se produire un mouvement de contraction de la fonction du sujet, laissant le moi sans recours symbolique efficace quant au dehors. La maladie de l'exil n'est pas la perte du pays mais du *lieu où exister*.

Le rapprochement entre ce *lieu* et « le lieu où nous vivons » de Donald W. Winnicott ainsi que « la localisation de l'expérience culturelle » [12] m'ont conduit, malgré le grand intérêt de ces concepts, à formuler des désaccords, notamment sur le fait qu'il n'effectue pas de distinction entre l'espace et le lieu. Si l'espace peut faire l'objet de perceptions, de représentations, de mesures, le lieu ressortit fondamentalement au langage, au sens où le lieu est un espace dit et nommé.

L'expérience de l'exil comme interruption du rapport à la langue natale, recèle pour certains sujets, le péril d'une défaillance de la parole qui entraîne le défaut du lieu, comme *une dis-locution* qui instaurerait une *dis-location*. Il n'est pas suffisant de déterminer la parole dans la langue comme *le lieu*, en faisant de l'être parlant un actif s'appropriant par le *fiat* des mots, l'espace des choses. Ce que nous donne à penser la psychanalyse, c'est la dimension préalable de *l'être parlé* qui engage, en tant que telle, un « hors-là » déterminant pour le lieu psychique. De sorte que ce n'est pas le fait de ne plus parler sa langue maternelle qui est la source des souffrances exilaires les plus intenses, mais *la déconnexion entre le parlé et le parlant* dans la langue. Or, cet « entre » est l'intervalle de *l'infantile* d'où surgit l'entendu de la parole. Le mutisme « des enfants de migrants », constaté fréquemment dans la clinique [13,14] doit être rapproché, à mon sens, de cette division qui devient *dis-locution*.

Les propos d'une jeune mère nous montrent cette déconnexion et la tentative de restaurer son lieu : « *Je suis comme un avion qui ne trouve pas d'aéroport, je tourne, je tourne, et pendant ce temps je me vide de mon essence ; heureusement lui (elle désigne l'enfant), c'est mon essence : sans lui je tombe... Quand je me souviens comment je suis arrivée ici, je lui raconte tout ce que j'ai vécu : parfois je me dis : tu es folle de parler à ton enfant comme ça, mais qui peut entendre et comprendre ?* ». En somme, elle cherchait à travers son enfant, l'actualisation de l'entendu de l'*infantile* qui est sien. Si nous considérons que l'*infans* est ce qui fait l'objet d'une expropriation fondamentale dans le langage, l'expérience de l'exil semble la transformer en une *dépropriation*, dont le défaut d'élaboration installe certains sujets dans la perte de la parole interne ou dans une revendication de l'origine, avec l'espoir de reconquérir cette parole.

La deuxième dimension lancinante du *lieu* dans l'exil, celle qui le rend quasiment inhumain pour un sujet, vient redoubler la perte de la demeure de la langue, par l'angoisse que la mort à l'étranger ne soit pas « un mourir », mais un effacement généalogique. « Mourir dans l'exil, dit un patient, c'est le pire pour moi, c'est comme si je n'étais pas né... ». Un autre s'écrie dans son langage militant : « Je suis internationaliste, je crois que les vers le sont aussi, je me fiche de la terre, mais là, j'ai l'impression qu'il n'y aura pas de reste ». Aussi, pour beaucoup d'hommes, bien plus que les femmes, le retour de leurs restes fait l'objet d'une préoccupation prégnante, voire même d'un projet matérialisé par des dispositions précises. « Il ne faut pas rater sa tombe », ce propos indique la hantise d'un destin sans destination, comme si l'exil était un décentrement aux parages du néant. Projeter (à tous les sens du terme) le retour de son cadavre, redonne un centre à soi, ébranlé par la dénarcissisation que provoque chez beaucoup de sujet l'expérience de l'éloignement.

Mais lorsque ce projet se réalise et que les corps des parents sont renvoyés au pays d'origine selon leur volonté, il en résulte pour les enfants restés au pays de l'exil parental, une soustraction qui affecte le processus d'ensevelissement psychique des morts, dont on sait que l'une des fonctions du rite funéraire est de le représenter. Quant à l'absence de sépulture des ascendants, elle met à mal le désir d'autochtonie des descendants en les empêchant de situer leur *ethos* là où ils sont ; car comme le souligne Jacques Derrida [15], le lieu où les morts sont inhumés détermine l'habitation de référence qui définit pour quelqu'un le chez soi comme site de l'*ethos*.

De ce fait, l'exil apparaît comme une condition qui met à mal les processus de transmission de la vie psychique entre les générations, en rendant possible une divergence dramatique de leurs intérêts quant au lieu. Plusieurs de nos colloques², séminaires et publications [16,17] ont été consacrés à cette dimension de l'héritage psychique de l'exil.

Afin de l'explicitier, reprenons cette parole : « Je suis ici et j'y reste ». Ce propos d'un jeune adulte, à peine sorti de l'adolescence, a été tenu après un travail analytique au cours duquel il a pu se dégager de l'incertitude sur le lieu, et se détacher de l'exigence parentale de rester « un étranger » dans le pays où il est né, où il vit et désire demeurer. En effet, de nombreux parents, pris dans le clivage relevé plus haut, hantés par la transmission sans perte de leur identité (nationale, religieuse, linguistique, etc.), délégitiment le désir

² Parmi les rencontres consacrées à cette question, je mentionnerai principalement :

- L'exil en héritage, II^e Rencontres Clinique de l'exil, Hôpital de la Salpêtrière, Paris, 6-7-8 mars 1998.
- L'étranger, son enfant et l'institution », Journée d'étude du centre Vaucresson de la PJJ, 9 novembre 1998.

d'autochtonie de leurs enfants, en y voyant la trahison dont ils se sont eux-mêmes défendus au prix de la haine de leur exil. Nous disposons d'exemples de déclenchement de délire ou de cécité temporaire à la suite de l'acquisition de la nationalité ; acquisition dite en France : « naturalisation », ce qui recèle des fantasmes d'empaillage (où l'animal a l'apparence du vivant) ou bien de réfection de la naissance. Comme d'un autre côté, ces enfants sont exposés à un discrédit de leur origine par tout un pan du discours social, ils doivent faire face à une autre délégitimation qui affecte leur généalogie symbolique. Dans ces situations d'écart et de confrontation, les sujets, ou plus exactement leur moi doit lutter pour concilier les deux parties qui le constituent : d'un côté les identifications liées aux références culturelles des parents, et de l'autre côté, celles qui sont acquises avec les semblables dans l'univers culturel où le sujet vit. C'est bien parce qu'elles sont mises en antagonisme qu'émerge *un dédoublement de l'instance idéale*, dont les deux parties se livrent à une lutte féroce. Nos recherches actuelles se fondent sur cette hypothèse pour penser le malaise, voire les troubles identitaires de certains jeunes confrontés à cette loyauté impossible [18]. Du reste, ce dédoublement de l'idéal du moi, nous le relevons très tôt dans les dessins d'enfants névrosés marqués par les deux délégitimations. Souvent, ils mettent en scène la représentation de deux drapeaux ou de deux soleils de couleurs différentes, entre lesquels ils tentent d'établir des médiations. Tout discours qui prétend les amener à choisir provoque en eux une grande violence, à l'instar de celui que tiennent les porte-parole de l'ethnopsychiatrie française opposant le fils au citoyen³. À l'inverse, dans la conduite de la psychothérapie, une intégration trop rapide des deux parties se traduit par des états de confusion, non moins dommageables que l'incitation à choisir.

« J'y suis et j'y reste » désigne le moment où le sujet veut conjoindre le plan d'un premier complément de lieu « y » où il s'agit de son être comme sujet, et un second plan qu'indique le deuxième « y » qui est celui de sa subsistance. *Subsister*, c'est « s'arrêter et rester » (*subsistere*), trouver séjour et demeurer. Cette assertion tente ainsi de faire face à la malveillance de part et d'autre qui veut, soit une existence déliée de l'autochtonie, soit un séjour où les signifiants de l'être du sujet ne sont pas admis à travers leurs lettres de créance [8]. Nous retrouvons ici à nouveau la distinction entre le *lieu* et l'*endroit* dont nous avons évoqué le clivage dans l'expérience de l'exil pour certains sujets. Nous constatons alors qu'à la génération suivante, la tâche des descendants consiste à lever le clivage transmis dont le symptôme est directement l'effet. Dans la parole « j'y suis et j'y reste », il nous faut cependant remarquer que le lieu de l'être du sujet et l'endroit où il subsiste ne peuvent jamais être adéquats ou se recouvrir ; une discordance essentielle les sépare. C'est bien la fonction de la conjonction de coordination « et » de les tenir ensemble. En elle, nous pouvons reconnaître la fonction du langage quant au réel de la discordance.

La question se pose dès lors de savoir en quoi cette situation est spécifique de l'exil, car ce réel de la discordance entre « exister » et « subsister » est la condition générale de tout sujet humain. Assurément, il n'y pas à faire de l'exil un traumatisme ou une pathologie en soi. Certains sujets rencontrent dans l'expérience de l'exil cette discordance d'une manière bouleversante, là où, ordinairement, dans l'autochtonie, elle est expulsée de la réalité par une série d'ordonnements qui, telle la juridiction nationale par exemple, tient pour

³ Tobie Nathan écrit : « Certes, nous y perdrons quelques citoyens, mais nous y gagnerons des fils qui viendront à la nouvelle culture par amour et feront donc tout pour l'enrichir. » [19]

acquis la continuité entre « exister » et le droit de séjourner qui relève de la logique de la subsistance. L'exil n'est certes pas la seule expérience susceptible de mettre à nu ce réel de la discordance entre « exister » et « subsister », et l'on pourrait être tenté d'appeler « exil » toute situation qui conduit vers ce point inassimilable. Mais la psychanalyse ne peut pas entrer dans la logique de l'abrasion de l'historicité singulière et collective, c'est-à-dire devenir une théorie des archétypes ou une mystique. Il n'y a ni à isoler l'exil du champ général de ce qui arrive à la subjectivité, ni à l'ériger en modèle du mal de l'âme. Si l'exil est devenu justiciable d'une interprétation à partir de l'hypothèse de l'inconscient, c'est parce que la forme moderne du déplacement industrialisé a liquidé « l'exil » pour « l'immigration », laquelle repose sur une notion de déplacement très générale pour tout le règne vivant. Et c'est dans la mesure où l'immigration a produit une conception méconnaissant l'inconscient dans l'expérience proprement humaine du déplacement, que nous nous sommes dirigés vers elle pour l'ouvrir à l'entente de ce qu'elle a refoulé.

Références

- [1] Mijolla S. La pensée est-elle apatride ? *Topique* 2003;80:12–6.
- [2] Granoff W. *Filiations*. Paris: Éditions de Minuit; 1975.
- [3] Hassoun J. *Fragments de langue maternelle*. Paris: Payot; 1979.
- [4] Grinberg L, Grinberg R. *Psychanalyse du migrant et de l'exilé*. Lyon: C.L.E; 1986.
- [5] Altounian A. Après un génocide, il n'y a plus d'exil. *Cahiers Intersignes* 2001;14-15:181–90.
- [6] Henry E, Bernard P, Brisset C. *Manuel de psychiatrie*. Paris: Masson; 1978. p. 896.
- [7] Douville O. D'une position traumatique de l'étranger. *Cahiers Intersignes* 1990;1:91–104.
- [8] Benslama F. Épreuves de l'étranger. *Cahiers Intersignes* 2001;14-15:9–30.
- [9] Benslama F. L'enfant et le lieu. *Cahiers Intersignes* 1991;3:51–68.
- [10] Ferenczi S. *Réflexions sur le traumatisme : Œuvres complètes, IV*. Paris : Payot ; p. 139-47.
- [11] Benslama F, Alexandre B, Bérardi C. La prévention communautaire de la prématurité. *Jour Gynéc Obstet Biol Reprod* 1989;17:851–9.
- [12] Winnicott DW. *Jeu et réalité*. Paris: Gallimard; 1971.
- [13] Benchemsi Z. La langue maternelle à l'épreuve du dehors pour des enfants maghrébins. *Peuples méditerranéens* 1985;33:17–34.
- [14] Dahoun Z. *Les couleurs du silence*. Paris: Calmann-Lévy; 1995.
- [15] Derrida J. *De l'hospitalité*. Paris: Calmann-Lévy; 1997.
- [16] Benslama F. L'enfant à l'épreuve de l'exil parental ». *Actes du XV^e Congrès national de la FNAREN. L'enfant entre lien et séparations*. Nanterre: FNAREN; 1999. p. 76–7.
- [17] Benslama F. Les transfuges. In: Djardem F, editor. *Actes du colloque « Quelle identité dans l'exil ? »*, Lyon, 1995. Paris: L'Harmattan; 1997. p. 21–36.
- [18] Benslama F. La demeure empruntée. *Psychologie Clinique* 1997;3:39–48.
- [19] Nathan T. Il y a quelque chose de pourri dans le royaume d'œdipe. *Les enfants victimes d'abus sexuels*. Paris: PUF; 1995. p. 12–36.